

Jeanne d'Albret : légitimation et savoir d'une femme de pouvoir

NADINE KUPERTY-TSUR

Université de Tel Aviv

Comment reconstituer à plus de cinq siècles de distance le savoir de Jeanne d'Albret ? Et comment montrer que ce savoir permettra de légitimer une action politique hors du commun, en dépit de ce qu'en disent ses détracteurs ? Le fait que Jeanne appartienne à la famille royale et ait été élevée à la cour de France ne lève pas complètement le voile sur les contenus précis de son éducation. Tous nos princes n'ont pas eu la chance d'avoir auprès d'eux un Héroard zélé dont le journal permet de reconstituer, au jour le jour, et pendant des années, l'emploi du temps et les lectures de l'enfant-souverain¹.

On se propose ici d'évoquer les différents types de savoirs que Jeanne a pu acquérir et qu'elle a mis en vedette dans ses Mémoires justificatifs, écrits entre autres, pour répondre aux accusations de légèreté voire d'imbécillité² dont la taxaient ses détracteurs. Accusations souvent adressées aux femmes en situation de pouvoir car l'exercice du pouvoir politique par une femme était considéré comme une imposture et plus grave encore, comme une menace de l'ordre social³. L'argument que je développerai ici est que le savoir que Jeanne mobilise dans ses Mémoires vise à prouver sa compétence intellectuelle et politique pour faire échec aux accusations dont les pamphlets l'ont taxée dès

1 *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, sous la direction de Madeleine Foisil, publication du Centre de Recherches sur la civilisation de l'Époque moderne, Paris, Fayard, 1988.

2 Au XVI^e siècle, le terme d'« imbécillité » doit être compris comme « une faiblesse des qualités intellectuelles », Centre national de Recherches Textuelles et Lexicales (en ligne).

3 Les chercheuses américaines ont publié des travaux pionniers sur les raisons pour lesquelles le pouvoir féminin était considéré comme une atteinte à l'ordre social, je ne mentionnerais à titre indicatif que l'article de Donna Stanton, "The fiction of Preciosity and the Fear of Women" dans *Yale french Studies*, n° 62, 1981, p.107-134 et pour la France notamment : Evelyne Berriot-Salvadore, *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Paris, Champion, 1990 ainsi qu'Eliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'Invention de la loi salique (V^e-XV^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006.

1560⁴, lorsqu'elle se déclare protestante et plus encore en 1569, lorsqu'elle abandonnera ses états de Béarn et de Navarre pour aller rejoindre les protestants assiégés par les troupes de Charles IX à la Rochelle. Sa conversion et le ralliement aux protestants de La Rochelle représentent, en effet, deux engagements politiques spectaculaires, a fortiori de la part d'une femme. S'il est difficile de cerner le savoir de Jeanne, c'est parce qu'il a été en partie acquis de façon passive par le biais de l'exemple et de l'imprégnation durant sa vie à la cour. Il est fait de discours entendus, de conversations auxquelles elle aurait pu assister, voire participer, de cérémonies, d'attitudes face à des événements, d'où elle aurait acquis l'art de la négociation et compris la dynamique de la décision politique, le secret des relations avec le pouvoir et les courtisans, bref, tout ce qu'une personne élevée à la cour de France et éduquée par les meilleurs pédagogues est à même d'avoir acquis⁵.

4 Le baron de Ruble, éditeur des *Mémoires de Jeanne d'Albret* indique certains de ces pamphlets et notamment celui attribué à Antoine Fleury, *Responce à un certain escript publié par l'Admiral et ses adhérens [...]*, Paris, Frémy, 1568, in -8°, dans *Mémoires et Poésies de Jeanne d'Albret*, le baron de Ruble (ed.), Paris, 1893, Slatkine Reprints, Genève, 1970. Toutes les références à ce texte sont tirées de cette édition.

5 Jeanne d'Albret a fait l'objet de nombreuses publications ; ne sont mentionnées ici que celles utiles à notre propos : Nancy Roelker, *Jeanne d'Albret, reine de Navarre 1528-1572*, trad. de G. de B. Merrill, Paris, Imprimerie nationale, 1979 ; Nancy Roelker, « Les femmes de la noblesse huguenote au xvi^e siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français* 1974, p. 227-250 ; David M. Bryson, *Queen Jeanne and the Promised Land. Dynasty, Homeland, Religion and Violence in xvith Century France*, Boston, Brill, 1999 ; Claudie Martin-Ulrich, « Catherine de Médicis et Jeanne d'Albret, la reine mère et la reine conteuse », in Isabelle Gogitore et Francis GOYET (eds.), *Devenir roi. Essais sur la littérature adressée au prince*, Grenoble, ELLUG, 2001 ; Eugénie Pascal, « Jeanne d'Albret, la féminité et le pouvoir », dans Sylvie Steinberg et Jean-Claude Arnould (ed.), *Les Femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2008 ; Marian Rothstein, *The Queen's Quandry: Story telling in Jeanne d'Albret's Ample Declaration*. https://www.researchgate.net/publication/311451468_Draft_The_Queen's_Quandary_Storytelling_in_Jeanne_d'Albret's_Ample_Declaration (publié sur le site de l'autrice comme "draft") ; Bruno Tolàini, « Écrit de soi et combat politique. Les Mémoires de Jeanne d'Albret, reine de Navarre », dans *Revue Italienne d'études françaises*, n°5, 2015, en ligne : <https://journals.openedition.org/rief/1023> et Nadine Kuperty-Tsur, « Jeanne d'Albret ou la persuasion par la passion » dans *Jeanne d'Albret et sa cour*, Evelyne Berriot-Salvadore, Philippe Chareyre et Claudie Martin-Ulrich (eds), Paris, Champion, 2004, p. 259-280.

L'apprentissage de la résilience

Jeanne est née le 16 novembre 1528, au palais de Saint-Germain en Laye. À la mort de sa mère, Marguerite de Navarre en 1549, elle devient, à vingt et un ans, la seule héritière du royaume de Navarre et des États souverains du Béarn. Alors qu'elle est élevée à la cour par des gouvernantes et des tuteurs, son premier mariage avec William, duc de Clèves, est imposé à sa famille par son oncle, le roi de France, François I^{er}, en 1541. Bien qu'elle n'ait que douze ans, Jeanne est cependant signataire de violentes protestations contre ce mariage, avant comme après sa célébration, indiquant qu'en dépit du pied que son mari avait symboliquement posé dans son lit, le mariage n'avait pas été consommé⁶. Jeanne parviendra à obtenir son annulation en 1545, aidée par le fait que le duc de Clèves changea de bord pour se rallier à Charles Quint ; la couronne française, ne voyant plus d'intérêt à cette alliance par ailleurs non-consommée, autorisa que son annulation soit demandée au Pape. Ce qu'on retiendra ici, c'est qu'à l'occasion de ce mariage imposé, Jeanne fait l'expérience des possibilités de résistance à la royauté et en apprend les moyens. Même si c'est grâce au revirement politique de son mari qu'elle obtient l'annulation tant souhaitée de ce mariage, le savoir qu'elle acquiert à cette étape précoce de son existence me semble déterminant ; elle apprend que la ténacité est payante, Jeanne aiguise ainsi son goût pour le combat et son courage face à l'opposition.

Après l'annulation de son mariage, Jeanne demeure sous la tutelle de François I^{er}, jusqu'à la célébration de son second mariage, en 1548, avec Antoine de Bourbon (1518-1562), duc de Vendôme, prince de sang et reconnu comme le plus proche de la couronne après les fils du roi. Dotée d'une vive intelligence, Jeanne vit à la cour jusqu'à l'âge de vingt ans, s'imprégnant de son atmosphère, intégrant par l'observation toutes sortes de savoirs et de comportements politiques et sociaux. Les panégyriques et dédicaces qu'adressent à Jeanne les meilleures plumes du royaume montrent qu'elle est célébrée à l'unanimité, et l'on veut croire qu'au-delà des conventions d'usage, ces témoignages expriment un aspect authentique de la personnalité de Jeanne qui, d'une certaine façon, s'inscrit à la suite de sa mère comme mécène et protectrice des arts et des lettres, avant de prendre un engagement religieux plus ferme que celui de Marguerite.

6 Voir l'historien de Jeanne d'Albret, Nicolas de Bordenave, *Histoire de Béarn et de Navarre, 1515-1572*, Paul Raymond (ed.), Paris, J. Renouard, 1873 (d'après les manuscrits de 1591) et Alphonse de Ruble qui publie ses protestations dans, *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, Paris, A. Labitte, 1877.

L'image de Jeanne dans les ouvrages dédiés ou « cherchez la mère »

Dès son plus jeune âge, les nombreux poètes de la cour des Valois présentent à Jeanne la glorieuse et vertueuse image de sa mère Marguerite, à la fois protectrice des arts et des lettres et elle-même écrivaine. Le premier modèle de Jeanne est ce modèle maternel d'exception, célébré de tous. À l'instar de Joachim du Bellay qui qualifie Jeanne de « docte et gentille princesse »⁷, les dédicaces des poètes ne tarissent pas d'éloges à son égard. Au-delà des règles du genre, cette célébration unanime de son savoir laisse à penser qu'elle possédait une culture supérieure à celle des femmes de son temps. Son intérêt pour les lettres se manifeste par le rôle de mécène et la protection qu'elle accorde aux poètes et savants de son entourage⁸. À l'instar de sa mère, elle aimait écrire, hormis le Mémoire justificatif dont il sera essentiellement question ici, Jeanne laisse aussi de nombreuses lettres et quelques poésies.

Le milieu lettré autour de Jeanne est le même que celui qui gravitait autour de sa mère, composé notamment de ses protégés œuvrant au sein du cénacle de Meaux jusqu'à sa dissolution en 1525. Jacques Lefèvre d'Étaples y traduisait les Évangiles en français ; Clément Marot, les Psaumes ; Guillaume Briçonnet, le confesseur de Marguerite, l'engageait à prendre parti en faveur d'une réforme de l'Église sans épouser toutefois le parti luthérien. On ne s'étonnera pas que l'Église exige de François Ier la fermeture de ce qu'elle considère comme un dangereux foyer de dissidence⁹. À l'instar de Marguerite, et comme il se doit d'une cour royale à la Renaissance, Jeanne aimait à s'entourer d'écrivains : Bonaventure des Périers, Jean de La Haye qui l'incite à suivre l'exemple de sa mère, tout comme Maurice Scève :

7 *Œuvres françaises de Joachim du Bellay, gentilhomme angevin & Poète excellent de ce temps*, Paris, F. Morel, 1573, dans 8°, f.156 v° et suiv. (sonnet XIV, livre 11). Joachim du Bellay publie dix-huit sonnets dont quatorze sont de lui et quatre sont les réponses rimées que lui adresse Jeanne et dont certaines sont reproduites par le baron de Rubble dans *Mémoires et Poesies*, *op.cit.*, p. 125-144.

8 J'emploie ce terme au sens de l'expression définie par Nancy Roelker évoquant le « facteur d'entourage » pour analyser l'influence des femmes protestantes sur leur milieu. Nancy Roelker, « Les femmes de la noblesse huguenote », *op.cit.*, p. 230.

9 Pierre Imbart de la Tour, « Les débuts de la Réforme française (1521-1525) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, tome V, n° 26, 1914, p. 145-181.

A cette fin que vous, Princesse illustre,
 Estant Miroir de sa Royale Image
 Soyez aussi image de sa gloire.¹⁰

Les poètes protestants sont bien sûr les plus prodigues en louanges mais, alors que les catholiques célèbrent le savoir et la qualité de mécène de Jeanne, ceux-là soulignent sa vertu en l'assimilant fréquemment aux femmes fortes de la Bible, telle Esther l'emportant sur Aman au royaume d'Assuérus en Perse, telle Judith décapitant Holopherne ou encore telle Deborah la prophétesse gouvernant le peuple avec sagesse. Georgette de Montenay, autrice des emblèmes et dont Jeanne fut la protectrice lui adresse un long poème dédicatoire intitulé : « Sapiens mulier aedificat domum »¹¹.

Jean Crespin consacre à Jeanne quelques pages de son Martyrologe¹² et elle figure également dans celui qui sera revu et augmenté par Simon Goulart, publié à Genève en 1619¹³. Pour peindre la reine en martyre, Crespin et Goulart à sa suite accèdent au mythe de son empoisonnement à Paris en 1572, alors qu'elle était venue négocier avec Catherine de Médicis le mariage de son fils Henri à Marguerite de Valois. Mythe, puisque l'autopsie du corps de Jeanne a clairement établi qu'elle était décédée d'un accès de tuberculose, n'en déplaît aux martyrologes dont la thèse de l'empoisonnement servait mieux les intérêts.

L'image de Jeanne comme femme de pouvoir se retrouve dans les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné : le poète adresse à Jeanne le plus beau compliment que pouvait lui faire un soldat de cette époque, disant d'elle

10 Maurice Scève in Marguerite de Navarre, *Suyte des Marguerites de la Marguerite des princesses*, Lyon, chez Jean de Tournes, 1547, p. 2.

11 Georgette de Montenay, *Emblèmes ou devises chrestiennes*, J. Marcoelle, Lyons, 1571, poème dédicatoire. L'emblème illustre un passage biblique, *Proverbes*, 14, 1. Cf. Alison Adams, "Georgette de Montenay's emblèmes ou devises chrétiennes, 1567 : new dating, new context" », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t LXIII, n° 3, 2001, p. 567-574.

12 Jean Crespin, *Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile depuis le temps des apôtres jusqu'à présent, traduit du latin de Jean Crespin d'Arras, à laquelle est jointe l'histoire des martyrs de Béarn, de l'année 1569*, augmentée jusqu'en 1574, seconde édition, Genève 1582, in fol.

13 La même histoire, fort augmentée, et composée de 12 livres, Simon Goulart de Senlis (ed.), Genève, 1619, in fol

qu'elle n'avait « de femme que le sexe » et la comparant à Déborah¹⁴, « notre Debora »¹⁵ prophétesse guidant le peuple à la fois sur le plan politique et sur le plan spirituel. Dictées par les règles du panégyrique ou encore celles du martyrologe et émanant de poètes et d'écrivains sollicitant la protection de la reine ou bien de ses coreligionnaires qui voient en elle un chef de parti au courage sans faille, ces images de Jeanne sont à manier avec précaution dans la mesure où les discours et la rhétorique dont elles procèdent sont au service d'un agenda politique ou religieux. Elles sont néanmoins unanimes pour célébrer Jeanne comme femme de savoir.

Avec l'engouement pour les belles-lettres qui accompagna la pénétration de l'humanisme en France, la haute noblesse lit et s'enorgueillit de ses bibliothèques. Pour les femmes qui n'ont pas accès à l'Université, la bibliothèque et la fréquentation des hommes de lettres et artistes invités à la cour représentent une source d'érudition. L'autre versant des connaissances de Jeanne et dont il sera question, après l'examen de sa bibliothèque, renvoie à des savoirs acquis en situation, savoirs politiques et stratégiques.

La bibliothèque des Albret

La bibliothèque des Albret et le milieu lettré de la cour qui gravitait autour de la reine donnent, certes, une première idée du savoir de Jeanne, conforme à celui d'une princesse humaniste et chrétienne à la Renaissance. Damien Plantey a reconstitué la solide bibliothèque dont Jeanne avait hérité de ses ancêtres et a fait l'inventaire des sujets représentés¹⁶ :

1. Pour l'Antiquité gréco-latine, on y trouve les *Métamorphoses* d'Ovide, un Pindare en grec et en latin ayant appartenu à sa mère, *La Décade* de Tite-Live, *Des Guerres civiles et romaines* d'Appien d'Alexandrie acquis par Jeanne

14 Déborah (chapitres iv & v du Livre des *Juges*) sauve le peuple hébreu en le ramenant dans le droit chemin de la foi et en l'aidant à lutter contre la domination de Jabin. L'allégresse du chant de victoire de la prophétesse se retrouve dans le vocabulaire qu'elle emploie Jeanne lorsqu'elle décrit le succès de son entreprise, à la fin de ses *Mémoires*. La reine d'Angleterre, Elisabeth I, autre protestante notoire à qui Jeanne adresse l'une des cinq lettres justificatives, prélude à l'écriture des *Mémoires*, est, elle-aussi, souvent comparée à Déborah, cf. Alexandra Walsham, "Very Deborah? The Myth of Elizabeth I as a Providential Monarch", dans *The Myth of Elisabeth*, S. Doran & T.S. Freeman (eds), Palgrave, Londres, 2003, p.143-168

15 Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, III (La Chambre dorée), v. 993, Jean-Raymond Fanlo (ed.), Paris, Champion, 2006.

16 Damien Plantey, « La librairie royale de Nérac autour de 1580 », *Albinea*, no 24, 2012. *La Cour de Nérac au temps de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois*, p. 141-156.

- en 1571, à son usage et à celui de son fils, un Homère en grec et en latin, une grammaire grecque de Théodore de Bèze, des dictionnaires grecs et latins, achetés par Jeanne en 1571 pour l'humaniste Jean de Sponde pensionné de la reine. Jeanne achète également l'*Histoire naturelle* de Pline.
2. Les éditions que possède Jeanne des Pères de l'Église, de la Bible et des Psaumes sont révélatrices de ses orientations religieuses : on y remarque de nombreuses traductions en basque des textes sacrés. Elle a commandé à Pierre Haultin la traduction de la Bible en basque¹⁷, bien qu'elle ait la traduction française des *Psaumes de David* par Clément Marot. Jeanne avait également commandé à Arnaud de Salette, la traduction des Psaumes en béarnais et leur mise en musique par Goudimel, elle possède également deux volumes des *Méditations* de Saint Augustin.
 3. Parmi les livres d'histoires médiévales et modernes, on trouve *Les Chroniques* de Froissart, *L'Histoire des guerres françaises en Italie* de l'historien florentin Guichardin, acquis par Jeanne pour elle et son fils Henri en 1571 ; de Nicolas de Bordenave, ministre protestant, l'*Histoire de Béarn et de Navarre*, commandée par Jeanne en 1572 ; *La Généalogie des papes et des rois de France*, en rouleaux et en cartes qui décoraient les murs de la bibliothèque
 4. Les bibliothèques de la Renaissance ne renfermaient pas seulement des livres, elles faisaient aussi office de cabinet de curiosités ; ainsi, on y trouve de vastes collections d'objets précieux et exotiques. Jeanne possède un recueil de cartes géographiques et de navigations maritimes vers la Floride avec des coquillages, hérités de sa mère. Ce cabinet, ses meubles et ses objets échoiront à Catherine de Bourbon, puis à Marguerite de Valois, pour revenir en définitive à Louis XIII.

Le contenu de cette bibliothèque est, certes, une indication de ce que Jeanne a pu lire, mais son savoir s'élabore aussi au fil des conversations qu'elle a avec de nombreux maîtres, et des meilleurs, appelés à la cour tout comme par la fréquentation d'artistes et d'écrivains qui s'y trouvent et forment le goût des nobles¹⁸. Dans ses sonnets, Jeanne met en scène un dialogue avec du Bellay et se figure en apprentie poétesse peinant à la tâche, dépourvue

17 *Ibid.*, p. 145.

18 En dépit des cent ans qui séparent la Grande Mademoiselle de Jeanne d'Albret, les analyses de Jean Garapon sur la culture aristocrate féminine sont dans une large mesure pertinentes pour Jeanne également : Jean Garapon, *La Culture d'une princesse, écriture et auto-portrait dans l'œuvre de la Grande Mademoiselle (1627-1693)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

du génie et de la virtuosité du maître¹⁹. Cette éducation aristocratique riche et dilettante à la fois débouche sur l'acquisition d'un savoir, moins facile à reconstituer que l'inventaire d'une bibliothèque ou que celui dispensé dans les universités. Mais l'éducation des nobles ne se fait pas seulement au contact des artistes et hommes de lettres ; elle s'acquiert également par le biais de situations vécues.

Expérience précoce de la violence masculine et de la persécution religieuse

Dans les souvenirs d'enfance de Jeanne surgit une toute autre image de sa mère que celle, lisse et glorieuse, des panégyristes précédemment évoqués. Marguerite apparaît non plus en reine érudite et aimée mais en femme maltraitée de son mari, Henri d'Albret, qui lui reproche brutalement son engagement aux côtés des Évangéliques. Jeanne évoque le soufflet donné par son père à sa mère en sa présence ainsi que les verges dont il menace l'enfant qui se dit terrorisée :

[...] loing auparavant le defunct Roy Monsieur mon tres honoré Père et Seigneur que Dieu tienne en grace rechercha alors que la ditte Roynne faisant dans sa chambre priere avecques les Ministres Roussel et Farel quy dheure sesquiverent en grand esmoy luy bailla un soufflet sur la jouë dextre & me tanisa de verges en deffendant asprement de ne se mesler de Doctrine, ce quy me cousta lames ameres & ma retenue en tremeur et complainte jusques a leurs trepas advenus.²⁰

Jeanne subit la violence paternelle dans un contexte lié à la persécution religieuse. À plusieurs reprises au cours de son existence, elle connaîtra des situations analogues. C'est le cas lorsqu'elle se voit imposer à douze ans son premier mariage et qu'elle publie en réaction, avant et après le mariage, d'après protestations écrites. Son second mariage ne sera pas plus heureux :

19 « Le papier gros, et l'encre trop espesse, /La plume lourde, et la main bien pesante,/ Stile qui point l'oreille ne contente,/ Faible argument, et mots pleins de rudesse,/ Monstrent asez mon ignorance espresse, /Et si n'en suis moins hardie et ardente/ Mes vers semer, si sujet se présente ? Et pis est, en cela je l'adresse/ A vous...in Jeanne d'Albret, *op.cit.*, p. 131. Je me permets de renvoyer à mon article, Nadine Kuperty-Tsur, « "Hardie et adente". Pérennité de l'éthos de Jeanne d'Albret au miroir de son œuvre », dans *Dialogues intérieurs. Les écrits des mémorialistes dans leurs Mémoires*, Myriam Tsimbidy et Frédéric Charbonneau, (eds.), Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 19-38.

20 fol. 446 r. des Portefeuilles Vallant, vol. 1, BnF, fr 17044, cité par David M. Bryson, *op.cit.*, p. 77-78, notes 1 et 2.

ses relations avec Antoine d'Albret s'enveniment dès qu'elle se déclare en faveur du protestantisme. Après quelques tergiversations religieuses, Antoine opte pour le catholicisme pensant avantager ainsi les alliances dont il a besoin pour reconquérir la Navarre espagnole. Furieux d'apprendre la conversion de Jeanne, Antoine menace de la faire arrêter et emprisonner au couvent. Mais à ce stade, Jeanne n'accepte plus la persécution et reprend le pouvoir qu'elle avait confié à son époux lors de leur mariage²¹. Face aux menaces de son époux, elle se réfugie dans ses états du Béarn, y déclare le protestantisme religion d'état, sur le modèle de la confession d'Augsburg (1555), « *cujus regio, ejus religio* ». Le couple n'aura pas à s'affronter plus longtemps, Antoine, nommé lieutenant général du royaume sous la régence de Catherine de Médicis, mourra au siège de Rouen en 1562.

Alors qu'en France, la loi salique régit l'accès au trône, dans les États de Navarre et du Béarn, les femmes peuvent coiffer la couronne comme souveraines à part entière et pas uniquement comme régentes. La sympathie de la cour de France pour les idées de la Réforme et plus précisément pour celles des Évangéliques (dont Rabelais est un bon représentant) a sans doute influencé Jeanne en dépit du revirement brutal de la couronne avec l'affaire des Placards en 1534²². Sa conversion au protestantisme à la Noël 1560 représente un acte politique qui aura un grand retentissement, mettant Jeanne dans une situation précaire vis-à-vis des souverains français dont elle dépend et vis-à-vis de l'Espagne voisine qui menace de l'annexer. Neuf ans plus tard, Jeanne récidive et prend une décision tout aussi spectaculaire lorsqu'elle abandonne ses États de Béarn et de Navarre pour aller rejoindre les Protestants assiégés à La Rochelle. En chemin, elle parvient à mettre son fils, Henri, à l'abri aux mains de son oncle. Elle triomphe ainsi de Monluc à qui Charles IX et Catherine de Médicis avaient ordonné d'enlever l'enfant pour l'amener à la cour afin qu'il soit élevé en catholique.

Attaquée pour ces deux décisions qui ont marqué son règne, sa conversion et l'abandon de ses États, Jeanne s'en justifie dans ses Mémoires. Ils

21 Jeanne le dit explicitement dans ses *Mémoires*, *op. cit.*, p. 30 : « Quand je sceu cela, j'usay de la puissance naturelle que Dieu m'avoit donnée sur mes subjects, et laquelle j'avois cédée à un mary, pour l'obéissance que Dieu commande de leur porter. »

22 Devant les hésitations de François I^{er} à appliquer les idées de la Réforme en France, les réformés réclament une décision claire et nette et dans la nuit du 17 octobre 1534, ils collent un placard sur la porte de la chambre du roi au château d'Amboise, contre la messe catholique. François I^{er} voit dans cet acte une atteinte de lèse-majesté et déclare par édit royal qu'en France il y a aura « un roi, une loi, une foi » et déclare les réformés hors la loi, cette affaire marque donc le début de la répression des réformés en France.

représentent l'écrit le plus personnel qu'elle ait laissé²³ Jeanne cherche à y prouver que ses décisions ne résultent pas d'un coup de tête mais bien d'une délibération lucide et raisonnée. La rationalité que Jeanne met en scène en développant sa justification entend faire échec aux accusations d'impulsivité véhiculées par les stéréotypes misogynes. Ses Mémoires offrent une riche source d'informations la concernant mais ils posent aussi le problème de l'objectivité. Le statut de ce texte a souvent été interrogé : alors que certains le considèrent comme un pamphlet, pour d'autres, c'est un faux – accusation fréquente concernant les écrits féminins. Or, la critique interne basée sur l'analyse de la rhétorique mise en place dans ce texte et les motivations déclarées de l'écriture semble montrer qu'il s'agit bien d'authentiques mémoires. Ils n'ont pas vocation à couvrir toute une vie mais se concentrent sur un segment, le plus significatif sans doute de la vie politique de Jeanne d'Albret, puisqu'elle y relate le dilemme qui a précédé sa décision de rejoindre les protestants à La Rochelle. Le ton vindicatif de la reine et le mélange des registres évoquent, certes, le style du pamphlet : Jeanne se départ du décorum royal pour entrer dans le vif d'une mêlée verbale et multiplie les invectives, souvent savoureuses, à l'encontre de ses ennemis, les Guise et notamment, le cardinal de Lorraine, qu'elle nomme « cet impudent pelé », « ce renard », « ce sanguinaire » (15). Cependant, le fait que Jeanne réponde aux pamphlets en utilisant leur style ne suffit pas à assimiler ses Mémoires à un pamphlet²⁴. Elle ne lésine sur aucun moyen pour stigmatiser l'emprise des Guise sur le roi qu'elle décrit comme victime d'un enchantement. Elle compare les enchanteurs à un peintre qui effacerait un tableau pour en repeindre un autre par-dessus, ainsi les Guise manipuleraient la mémoire du roi :

Je suis contrainct de redire encore une fois que c'est une chose trop incroyable que ce prince se soit ainsi laissé enchanter à eux qui ont fait comme le peintre ; lequel, reblanchissant le tableau peinct, efface ce qui y estoit, pour y mettre de nouveau ce qu'il a en affection. Car, par ces ruses susdictes, ils lui effacerent la mémoire des lasches et méchants tours qu'ils luy avoyent fait, pour sur cet oubli repeindre leurs stratagèmes.²⁵

Il était de bon ton pour la noblesse en général et pour les femmes en particulier de ne pas manifester leur savoir de manière trop explicite, d'écrire en

23 Sur l'intéressante problématique de la représentation du moi féminin et mémorialiste cf. Susan Broomhall & Colette Winn, « La représentation de soi dans les mémoires féminins de l'époque moderne », C. La Charité (ed.), *Tangence*, n°77, Winter 2005, p. 11-35.

24 Tatiana Baranova, *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de Religion (1562-1598)*, Droz, Genève, 2012.

25 Jeanne d'Albret, *Mémoires, op.cit.*, p. 7.

dilettante, sans paraître plus savante que les hommes de son entourage qui, considérant que la vraie gloire était celle des armes, faisaient passer le savoir militaire avant celui des lettres. Jeanne est une reine, pleine de faconde, pas un savant pointilleux devant citer ses sources ; la liberté stylistique des mémoires lui permet de passer de façon naturelle d'un registre à l'autre, de l'invective à l'analyse politique, de la harangue aux opposants au sermon ou à la confession.

L'image d'une femme de savoir et de raison contre les stéréotypes misogynes

L'image que Jeanne d'Albret donne d'elle dans ses lettres²⁶, dont personne jusque-là n'a remis en cause l'authenticité, est similaire à celle qu'elle élabore dans ses *Mémoires* pour justifier sa politique. Pour dénoncer les stéréotypes féminins d'impulsivité, d'ignorance, de légèreté voire d'imbécillité dont les pamphlets l'affublaient, son écriture est dialectique et combative. Elle évoque l'image explicite que les pamphlets donnent d'elle ou encore celle que répandent ses détracteurs pour y substituer celle d'une personne de discernement, d'expérience et de raison, autant d'éléments constitutifs de son savoir politique et définissant l'image qu'elle entend laisser de sa personne. De façon étonnante, son discours allie passion et raison, qualités réunies pour convaincre de ses capacités de chef d'état ainsi que de chef du parti protestant, et expliquer les véritables enjeux de son action politique visant à libérer le roi, Charles IX, de la tyrannie des Guise et à défendre les Protestants.

Jeanne ne se contente pas de prouver au lecteur la justesse de ses actes, elle entend le rallier à sa cause. Sa rhétorique s'enrichit d'expressions recherchées et est émaillée d'images bibliques et liturgiques. La force de ses métaphores surprend comme on le verra dans les exemples qui suivent. On y repère la nature de ses lectures²⁷, la maîtrise de l'écriture et de la rhétorique, constitutives de son savoir, tout comme elles sont représentatives de sa personne. Toutes ces aptitudes sont mobilisées pour construire l'image que Jeanne veut laisser d'elle à la postérité, celle d'une reine lucide et compétente, sachant pertinemment ce qu'elle fait et désireuse de s'en justifier : « J'ay mis la main

26 Il s'agit des cinq lettres respectivement adressées à Charles IX, à Catherine de Médicis, au duc d'Anjou, au cardinal de Bourbon et à la reine Elisabeth d'Angleterre reproduites dans *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret*, baron de Rubble, *op. cit.*, p. 203-222.

27 À la sixième page de ses *Mémoires*, de façon exceptionnelle, Jeanne renvoie aux 4^e et 5^e versets du psaume X en citant même *l'incipit* « D'un parler feint de deception... », se posant ainsi en érudite capable de citer ses sources. Sa démonstration vise à dénoncer les agissements du cardinal de Guise et de son frère, François de Lorraine.

à la plume pour amplifier ce dont j'ay desclaré le principal subject de mes susdittes lettres, touchant les occasions qui m'ont fait abandonner mes pays souverains » (2).

L'image de Jeanne n'est pas seulement politique et religieuse, elle est aussi clairement sexuée, car Jeanne est d'abord attaquée en tant que femme, considérée comme incapable de gouverner du seul fait de son sexe. S'insurgeant contre cette discrimination, – « C'est donc bien loing d'estre prisonnière ou attirée par imbécillité, comme on a dict. » (49) –, Jeanne oppose à l'image d'ignorante, d'imbécile et d'impulsive que les pamphlets donnent d'elle, celle d'une personne avisée, rationnelle et compétente, à l'écoute de ses conseillers mais non asservie à leurs opinions dont elle débat dans son for intérieur. La représentation écrite du dilemme marque un des temps forts des Mémoires, c'est là un morceau de bravoure rhétorique tout comme une preuve manifeste de la capacité politique de Jeanne et de son engagement en faveur de la cause protestante.

Le savoir biblique et le ton du sermon

Si Jeanne a reçu l'éducation d'une princesse humaniste grâce à la fréquentation des grands humanistes de la Renaissance française, elle est avant tout protestante et c'est à la Bible qu'elle emprunte le plus souvent pour décrire ce qu'elle a vécu. Elle compare la traversée de la Loire avec Monluc à ses trousses, à la traversée de la mer Rouge par les Hébreux poursuivis par l'armée de Pharaon :

Et parce que d'autres ont escript les dangers qua eschappé Monsieur le Prince mon beau-frère, et Monsieur l'Admiral en leur voyage, les passages des guez incoigneus, la faveur de ce père céleste qu'a sentie en pareil cas Monsieur d'Andelot au passage de la rivière Loyre, qui, à l'exemple de la mer Rouge, a donné chemin aux enfants de Dieu [...]. (103)

Sa conception de l'Histoire est caractéristique de la pensée protestante qui considère la Bible comme une scène première donnant les clés de celles qui suivront et qui d'une certaine manière rejouent la scène biblique²⁸. Dans cette perspective, traitant l'Histoire comme une parabole biblique, son ton est celui du sermon, sommet de rhétorique chrétienne qui lui permet en même temps d'incarner le rôle de chef spirituel :

28 Claude-Gilbert Dubois, *La Conception de l'Histoire en France au XVI^e siècle*, Paris, Nizet, 1977, p. 192-195 et p. 576-578.

Il ne faut nullement doubter que la vertu de Dieu qui bride la rage des mechants, et tient en sa main le cœur des roys ne s'estendit sur l'un et sur l'autre ; sur le Roy, nostre Souverain, pour ne luy permettre estre parricide, commettant en son sang un si lasche tour, et pour, par cet empeschement-là, attiser la fournaise de fureur où brusloyent ces proditeurs ; et sur le Roy mon mary, aussy pour lui faire paroistre qu'il est père soigneux de ses enfants et que un cheveu de nostre teste ne peut tomber sans sa providence, quelques assurances que puissent prendre les méchans de leurs conjurations. (103)

Le savoir littéraire, la maîtrise de la rhétorique

Jeanne multiplie les indications de régie dans son texte, jouant des genres pour choisir le plus adéquat à son entreprise : « j'en mettray icy un, lequel, s'il estoit fabuleux, auroit affaire d'un poete pour le bien feindre ; s'il estoit de peu de conséquence, d'un orateur pour le farder. Mais la vérité nue de ceste tragicomédie porte avec soy son ornement » (7). Jeanne ne lésine pas sur les moyens pour discréditer les Guise, pires que des athées, elle les stigmatise comme cannibales : « Néanmoins l'ambition et envie de régner de ceux de Guyse leur fit eslire ce moyen non simplement illicite, mais du tout barbare, et plus propre aux canibales, qui se mangent l'un l'autre et ne se cognoissent point de Dieu, qu'à ceux qui encores qu'ils ne le croyent, en savent un. » (9) Sa maîtrise des figures de rhétorique passe par l'emploi fréquent et persuasif de constructions symétriques signalant des actions contraires (ouvrir pour boucher) : « J'ouvroy les yeux à mon devoir de l'âme pour boucher ceux de l'affection à un mari. » (18) Multipliant les niveaux de langue, elle passe d'amples phrases de belle rhétorique, s'exprimant dans un vocabulaire châtié (« devoir de l'âme/ affection à un mari »), à un langage familier pour donner la mesure de son indignation : « Voilà de quelle gluz estoyent frottées les belles paroles dont le dict la Motte me voulait prendre à la pippée. » (57)

Jeanne a l'art de mettre en scène les discours des autres, de les résumer et de leur opposer ses propres arguments, elle ventriloque ainsi ses personnages, rendant son texte vivant, multipliant les effets de dialogue qui créent le sentiment d'entendre la voix de l'autre, notamment celle de ses accusateurs, bien qu'elle soit, en définitive, entièrement contrôlée et régie par la reine qui la dénonce comme « menterie » aussi absurde qu'impudente :

Si mesmes je vouloy alléguer que quelques téméraires osèrent bien remplir les oreilles de la Royne d'une menterie si absurde, que l'impudence d'icelle portoit son témoignage avec soy ; quand ils luy voulurent donner à entendre que je lui vouloy faire couper la gorge, n'usant point de plus doux termes ; l'autre que je

vouloy faire enlever Monsieur frère du Roy pour, me fortifiant de luy, mettre schismes en France contre le Roy. (42)

Jeanne signale sa stature de gouvernante par sa capacité à faire des harangues ; c'est aussi l'occasion de déployer sa capacité d'analyste de la scène politique et de décisionnaire, soulignant la pertinence de ses prévisions :

Je fey ma conclusion ainsy ; qu'il falloit de deux choses l'une, à sçavoir ; que leurs Majestez pour retrancher le cours à ce fleuve impétueux de misères, donnans lieu aux conseils et advis de ceux qui, avec pitié et zèle à leurs services, les advertissans tous les jours du mal ; luy en disoyent quant et quant le remède, il leur pleust les croire et approcher de leurs Majestez ; ou que, s'ils s'endurcyssent au mal, quictans le timon de ce pauvre royaume et l'abandonnans aux vents et flots de l'adversité par la malice des faux traitres pilotes d'iceluy, ausquels ils se fient trop, qu'il estoit nécessaire par nécessité forcée que les princes de sang, comme estans astraîns à un plus particulier devoir, et après eux la Noblesse et le peuple, missent la main vertueusement à l'œuvre, s'opposans par tous moyens, comme fidèles subjects et serviteurs, à telle ruine dudict royaume. (73)

Jeanne argumente pour convaincre que son choix a été mûrement pesé et que la conscience l'emporte sur le savoir qu'elle tient de Dieu :

Ceste prudence pleine d'ergo n'a pas vaincu mon igorance... Je me suis aydée du glaive à deux trenchans de la parole de Dieu pour concaincre ces arrogans, qui cuidoyrent enclorre tout le scavoir du monde en leur jugement. ... Car il est écrit que, qui met la main à la charrue et regarde derrière soy, il est indigne du royaume des cieux. (84)

Le repli sur le for intérieur justifie la description de ses sentiments mais elle sert aussi à susciter l'adhésion du lecteur littéralement pris à partie : « Ne pensez donc pas que j'aye entrepris ce voyage légèrement. Croyez que ce n'a esté sans combattre et autrui et moy » (81) : Le rendant témoin de ses doutes, elle associe le lecteur à sa perplexité : « Que fey-je me sentant quasi vaincue ? [...] Je prins loisir d'entrer jusques au plus profond cabinet de ma conscience [...]. » (88) Jeanne met en scène de façon très théâtrale un véritable combat spirituel (« l'esprit me défendait ») et corporel à la fois, le combat s'incarne dans ses « entrailles » :

Durant ces discours en mon esprit, je n'eu pas seulement à combattre les ennemis estrangers, j'eu la guerre en mes entrailles. Ma volonté propre se bandoit contre moy-meme. La chair m'assailloit et l'esprit me défendoit. Si une heure j'avoy du meilleur, à l'autre j'avoy du pire. (90)

Jeanne se dit éprouvée comme « l'or en la fournaise ». Elle lutte contre Satan qui maîtrise les arts « plus parfaitement que nul homme, n'oublia la grave rhétorique, la persuasive éloquence, la douce flatterie ne la fardée menterie pour venir à bout de ses desseins » (90)

Contre la discrimination et l'accusation d'imbécillité *ad feminam*

Aux pamphlets²⁹ l'accusant de s'être laissée manipuler par Coligny ayant profité de « l'imbécillité d'une femme et d'un jeune prince » (92), Jeanne répond en s'arrêtant tout particulièrement à l'accusation d'imbécillité qui visiblement la blesse :

Je ne m'amuseray à ce dédaigneux épithète d'imbécillité de femme car si je vouloy icy entreprendre la défense de mon sexe, j'ay assez de raison et exemples contre ce charitable, qui en parle quasi comme par pitié, pour luy monstrier qu'il a abusé du terme en cet endroit-là. (93)

C'est là sans doute, ce qui lui tient le plus à cœur car dans sa clôture, c'est à nouveau sur les accusations d'ignorante et d'imbécile que Jeanne reviendra :

Cependant je prieray ceux qui liront cecy d'excuser le style d'une femme, qui a estimé le subject de son livre si excellent qu'il n'y a eu besoin de belles paroles pour le farder seulement de la vérité, laquelle elle y a si fidèlement observée, qu'au moins, si elle est dicte ignorante et imbécille, elle sera dicte véritable. (120-121)

Jeanne exerce un pouvoir doublement contesté : de par son sexe, elle subvertit l'ordre social, de par sa religion, elle s'oppose au catholicisme. Par définition, la conception de la femme en vigueur à la Renaissance lui dénie les capacités intellectuelles nécessaires à l'exercice du pouvoir. À cette « tare congénitale » s'ajoute l'engagement en faveur du protestantisme qui dresse contre elle les catholiques et plus particulièrement la famille royale française. Il s'agit de combattre dans ses *Mémoires* ces remises en question en prouvant sa compétence et sa légitimité. Jeanne veille à donner d'elle l'image d'une femme de savoir et d'une femme de pouvoir, le premier cautionnant le second. Pour reconstituer le savoir de Jeanne, différents aspects ont été ici évoqués : les modèles qui ont pu l'inspirer, tel celui de sa mère, l'image glorieuse qu'en ont donné les poètes et les martyrologes, sa devise en 1569 :

29 Notamment celui rédigé par Antoine Fleury et intitulé : « Responce à un certain escript publié par l'Admiral et ses adhérens », Paris, Fremy, 1568, in-8°.

Pax certa, victoria integra, mors honesta, le tout à prendre avec précaution en fonction des règles spécifiques à chacun de ces genres. L'inventaire de la bibliothèque des Albret donne une idée de son savoir livresque et religieux. Ce savoir se reflète dans les harangues que Jeanne retranscrit dans ses *Mémoires* : de nombreux éléments de discours semblent, en effet, droit sortis des prêches et des sermons entendus au Temple¹. À ces éléments propres à l'éducation d'une princesse humaniste et chrétienne, il faut ajouter une série d'événements fondateurs subis par Jeanne à un âge relativement précoce, comme les expériences de persécutions physiques et verbales dont elle a été victime, l'expérience du mariage forcé à douze ans et l'apprentissage de la résistance et de la résilience. Au miroir de son écriture, son savoir donne à voir sa culture biblique et pastorale alliée à une parfaite maîtrise de la rhétorique. Les métaphores suggestives et savoureuses se succèdent, entrecoupées d'invectives, reflet d'une personnalité énergique propre à prendre la tête d'un pays comme d'un parti. Cette ingénieuse mobilisation de savoirs et de compétences que Jeanne donne à lire dans ses *Mémoires*, vise à persuader le lecteur de sa légitimité en tant que chef politique et religieux. Ainsi, ses *Mémoires* se donnent comme un brillant manifeste d'intelligence politique féminine, statut qui leur est refusé, dès lors qu'on y voit un pamphlet. Jeanne, comme l'écrit Nancy Roelker, exploita au mieux

[...] les avantages de sa classe, y compris l'éducation et une mesure considérable de liberté d'expression et d'exercice du commandement. À cause de sa ferveur morale et son orientation pratique, le calvinisme offrait aux femmes de la noblesse de nouvelles options d'autonomie et de développement personnel par l'action sociale et politique dans le monde au-delà de leur famille, tout en satisfaisant leur soif des eaux pures et vivantes de l'Évangile.²

Quelques jours avant sa mort, Jeanne vint à Paris négocier avec Catherine de Médicis le contrat de mariage de son fils Henri avec Marguerite de Valois, mariage qui fut le prélude au massacre de la Saint Barthélémy (1572). Jeanne, victime de la tuberculose, ne le subira pas, tout comme elle ignora que son fils allait devenir roi de France et mettre un terme aux guerres de Religion par sa conversion au catholicisme.

1 Julien Goeury, « Y a-t-il eu une querelle de l'éloquence dans les temples à l'âge classique ? », *Le temps des beaux sermons*, J.-P. Landry (ed.), Cahiers du G.A.D.G.E.S. n° 3, 206, p. 29-49.

2 Nancy Roelker, « Les femmes de la noblesse huguenote », *op.cit.*, p. 25.